

# CAP'Vélo

Une offre vélo adaptée pour les professionnels !

Vienne Condrieu Agglomération mène une politique ambitieuse de promotion du vélo sur l'agglomération, notamment auprès des professionnels du territoire. Pour des trajets de courte distance, le vélo est bien souvent plus pertinent que la voiture. Or, de nombreux déplacements liés à l'activité professionnelle sont actuellement réalisés en voiture.

L'Agglo accompagne donc les entreprises, administrations et associations du territoire qui souhaitent se doter de vélos en subventionnant la location des vélos.

L'Agglo vous facilite les démarches avec un produit vélo clé en main qui comprend avec la mise à disposition annuelle et l'entretien directement sur site d'un ou plusieurs vélos selon vos besoins. Les vélos ont été choisis et testés par nos soins et sont équipés d'un panier, d'un antivol, d'un compteur kilométrique et d'une pompe.

Deux types de vélos vous sont proposés :

Cout TTC par an et par vélo	Coût pour la collectivité	Coût annuel pour le bénéficiaire	Périodicité de l'entretien sur site
<b>Vélo mécanique</b>	249 €	145 €	Tous les mois d'avril à août. Tous les 2 mois le reste de l'année. Soit 8 sessions par an.
<b>Vélo à assistance électrique</b>	948 €	365 €	

Une convention de mise à disposition est signée entre Vienne Condrieu Agglomération et le bénéficiaire, et précise les modalités de prêt et les conditions d'utilisation.

Vous souhaitez vous doter d'un ou plusieurs vélos, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Direction Transport et Mobilités de Vienne Condrieu Agglomération au 04 27 87 80 23 ou [lauraparet@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:lauraparet@vienne-condrieu-agglomeration.fr).

CAP'Vélo est un service proposé par